



Service de l'état civil

LES NOCES D'OR ET DE DIAMANT

La célébration des Noces d'Or (50 ans de mariage) et de Diamant (60 ans de mariage) est une cérémonie de valeur symbolique issue d'une démarche volontaire des époux.

Conditions :

- ✓ Les époux doivent être domiciliés sur la commune.

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- ✓ Livret de famille des époux,
- ✓ Photocopies des pièces d'identité des époux et de leurs témoins (2 minimum - 4 maximum),
- ✓ Notice de renseignements à faire remplir par les époux.

La date est définie au moment du dépôt du dossier.

La cérémonie se déroule selon le même protocole que pour un mariage : c'est le Maire-adjoint de permanence qui célèbre cette cérémonie.



Service de l'état civil

Noces d'or et de diamant

Date et lieu du mariage :

Adresse des époux :

	EPOUX	EPOUSE
Nom et prénoms		
Profession		
Anciens employeurs		
Nombre d'années de travail		

☎ : email :

Nombre de personnes invitées à la cérémonie :

Date et heure souhaitées pour la cérémonie :

	1 ^{er} TEMOIN	2 ^{ème} TEMOIN
Nom		
Prénoms		
Profession		
Adresse		

Renseignements complémentaires (nombre d'enfants, de petits enfants) :

Nota : prière de présenter le livret de famille

Signature de l'époux

Signature de l'épouse



Hôtel de Ville - 62, rue du Général Leclerc
 Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc
 - 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -
 Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502
 Internet : <http://www.issy.com>



Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire